

(Texte non paru au journal officiel)

(Eq)

SECRETARIAT GENERAL

Circulaire n° 2007-31 du 25 avril 2007 relative à divers indices et index : ingénierie, produits de marquage routier, transport routier, végétaux et graines, bâtiment, travaux publics (Non parue au *Journal officiel*)

NOR : EQUG0790746C

Circulaire abrogée par la présente circulaire : néant.

Circulaires complétées par la présente circulaire :

circulaire n° 74-101 de 18 juin 1974, circulaire n° 99-09 du 4 février 1999

*Le Ministre des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer*

à

- monsieur le secrétaire général du ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer,
- monsieur le vice-président du conseil général des ponts et chaussées,
- messieurs les coordonnateurs des missions d'inspection générale territoriale,
- monsieur le chef de la mission interministérielle d'inspection du logement social,
- monsieur le coordonnateur de la mission d'inspection spécialisée des ouvrages d'art,
- mesdames et messieurs les directeurs généraux et les directeurs d'administration centrale,
- monsieur le président de la mission de contrôle des sociétés concessionnaires d'autoroutes,
- monsieur le chef de l'inspection du travail des transports,
- monsieur le haut fonctionnaire de défense,

- mesdames et messieurs les préfets de région,
 - directions régionales de l'équipement
 - délégations régionales du tourisme
 - directions interdépartementales des routes
 - centres d'études techniques de l'équipement
 - centres interrégionaux de formation professionnelle
 - laboratoires est et ouest parisiens
 - services de la navigation
 - services maritimes et de navigation
 - services spéciaux des bases aériennes

- mesdames et messieurs les préfets de départements,

- directions départementales de l'équipement,
- directions de l'équipement de Mayotte et de St-Pierre et Miquelon,
- direction de l'urbanisme, du logement et de l'équipement de Paris
- services maritimes

- messieurs les directeurs des ports autonomes,
- monsieur le directeur de l'école nationale des ponts et chaussées,
- monsieur le directeur de l'école nationale des travaux publics de l'Etat,
- madame et monsieur les directeurs des écoles nationales des techniciens de l'équipement, établissements d'Aix-en-Provence et de Valenciennes,
- monsieur le président du conseil national des transports,
- monsieur le directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques,
- monsieur le directeur du service d'études et d'aménagement touristique de la montagne,
- monsieur le directeur du centre d'études des tunnels,
- monsieur le directeur du centre national des ponts de secours,
- monsieur le directeur du service d'études techniques des routes et autoroutes,
- monsieur le directeur du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés,
- monsieur le directeur du centre d'études techniques maritimes et fluviales,
- monsieur le directeur du laboratoire central des ponts et chaussées,
- monsieur le directeur du service technique des bases aériennes,
- monsieur le secrétaire général du secrétariat général au tunnel sous la Manche.

Je vous notifie ci-joint les valeurs :

- de l'index Ingénierie créé par le communiqué publié au *Journal officiel* du 1^{er} mars 1974 ;
- de l'index P.M.R. (Produits de Marquage Routier) ;
- de l'indice Transport Routier (T.R.) ;
- de l'indice Frais Divers (F.D.) ;
- des indices FP (fournitures de végétaux) et FG (fournitures de graines) ;
- des index bâtiment nationaux BT et des index travaux publics nationaux TP du mois de janvier 2007.

Pour le Ministre et par délégation
le Directeur des Affaires Economiques
et Internationales

Dominique BUREAU

INDEX BATIMENT (1)

Valeurs des index bâtiment nationaux pour le mois de janvier 2007

(base 100 : Janvier 1974)

DEFINITION	CODE	VALEURS
Tous corps d'état	BT01	740,5
Terrassements	BT02	718,0
Maçonnerie-blocs et briques	BT03	733,4
Ossature , ouvrages en béton armé	BT06	689,4
Ossature et charpentes métalliques	BT07	596,0
Plâtrerie (cloisons et enduits)	BT08	720,5
Carrelage et revêtement céramique	BT09	671,8
Revêtements en plastiques	BT10	909,7
Revêtements en textiles (fibres artificielles ou synthétiques) (2)	BT11	771,8
Revêtements en moquette (fibres naturelles) (2)	BT12	650,1
Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	BT14	729,3
Charpente bois en résineux (7)	BT16a	105,7
Charpente bois en chêne (7)	BT17a	102,6
Menuiserie bois et sa quincaillerie intérieure y compris cloisons et parquets (7)	BT18a	102,4
Menuiserie bois et sa quincaillerie extérieure et escaliers extérieurs et escaliers bois tropicaux (7)	BT19a	103,4
Menuiserie bois et sa quincaillerie extérieure et escaliers extérieurs et escaliers chêne (7)	BT20a	102,4
Fermeture de baies en plastique (3)	BT26	577,9
Fermeture de baies en aluminium	BT27	654,0
Fermeture de baies en métal ferreux	BT28	681,0
Couverture et accessoires ardoises de schiste	BT30	798,6
Couverture et accessoires tuiles en terre cuite	BT32	633,3
Couverture et accessoires tuiles en béton	BT33	695,1
Couverture et accessoires zinc et métal (sauf cuivre) (4)	BT34	751,4
Couverture et accessoires bardeaux d'asphalte	BT35	634,2
Plomberie sanitaire (y compris appareils)	BT38	966,6
Chauffage central (à l'exclusion de chauffage électrique)	BT40	832,4
Ventilation et conditionnement d'air	BT41	613,2
Menuiserie en acier et serrurerie	BT42	643,0
Menuiserie en alliage d'aluminium	BT43	634,2
Vitrerie-Miroiterie (5)	BT45	836,0
Peinture , tenture	BT46	778,9
Electricité	BT47	942,8
Ascenseurs	BT48	827,0
Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement étanchéité	BT49	147,8
Rénovation - entretien Tout corps d'état	BT50	156,2
Menuiseries PVC	BT51	139,4
Imperméabilité de façades	BT52	133,9
Étanchéité asphalte - multicouche	BT53	135,0

Valeur de l'indice salaire national (base 100 : octobre 1979) du mois de décembre 2006 (419,3)
utilisée pour le calcul des index BT du mois de janvier 2007

(1) : Utilisation des index bâtiment (voir circulaire n°78-118 du 5 septembre 1978). (2) : Note concernant les index BT 11 et BT 12 (voir circulaire n°77-161 du 14 novembre 1977). (3) : L'index BT 26 est également applicable aux fenêtres en plastique. (4) : Compte-tenu de sa structure, l'index BT 34 doit être utilisé exclusivement pour les révisions de travaux de couverture en zinc. L'index BT 52 sera utilisé pour la révision des marchés relatifs à l'imperméabilité de façades, L'index BT 53 résulte de la fusion des index BT 36 et BT 37 (cf. circulaire n° 98-54 du 20 mai 1998). (5) : L'index BT 44 (Vitrerie) est fusionné avec l'index BT45 (Miroiterie), il en résulte un index unique appelé "BT45 Vitrerie-Miroiterie" publié à partir des index BT de février 2003 (cf. circulaire n° 2003-37 du 27 mai 2003) (6) : L'index BT 03 (Maçonnerie et canalisation en béton) est fusionné avec l'index BT 04 (Maçonnerie et canalisation en briques), il en résulte un index unique appelé "BT 03 Maçonnerie-blocs et briques" publié à partir des index BT de juillet 2003 (cf. circulaire n°2003-67 du 27 octobre 2003). L'index BT 04 est supprimé.

(7) : Les index BT16a, BT17a, BT18a, BT19a, BT20a remplacent les index BT13, BT15, BT16, BT17, BT18, BT19, BT20, BT21, BT22, BT23, BT24, BT25, la circulaire est disponible sur le site <http://www.btp.equipement.gouv.fr/rubrique> Index BTP
pour toutes informations : Cellule-Indexbtp.Bg.Daei.SG@equipement.gouv.fr

LES INDEX DU BATIMENT

EVOLUTION DE L'INDEX BT 01 :

Évolution mensuelle:

janvier 2007 740,5
décembre 2006 733,3

Variation

+0,98%

Évolution annuelle:

janvier 2007 740,5
janvier 2006 707,2

Variation

+4,71%

EVOLUTION DE L'INDICE SALAIRE UTILISE :

Évolution mensuelle:

janvier 2007 419,3 (valeur décembre 2006)
décembre 2006 418,0 (valeur novembre 2006)

Variation

+0,31%

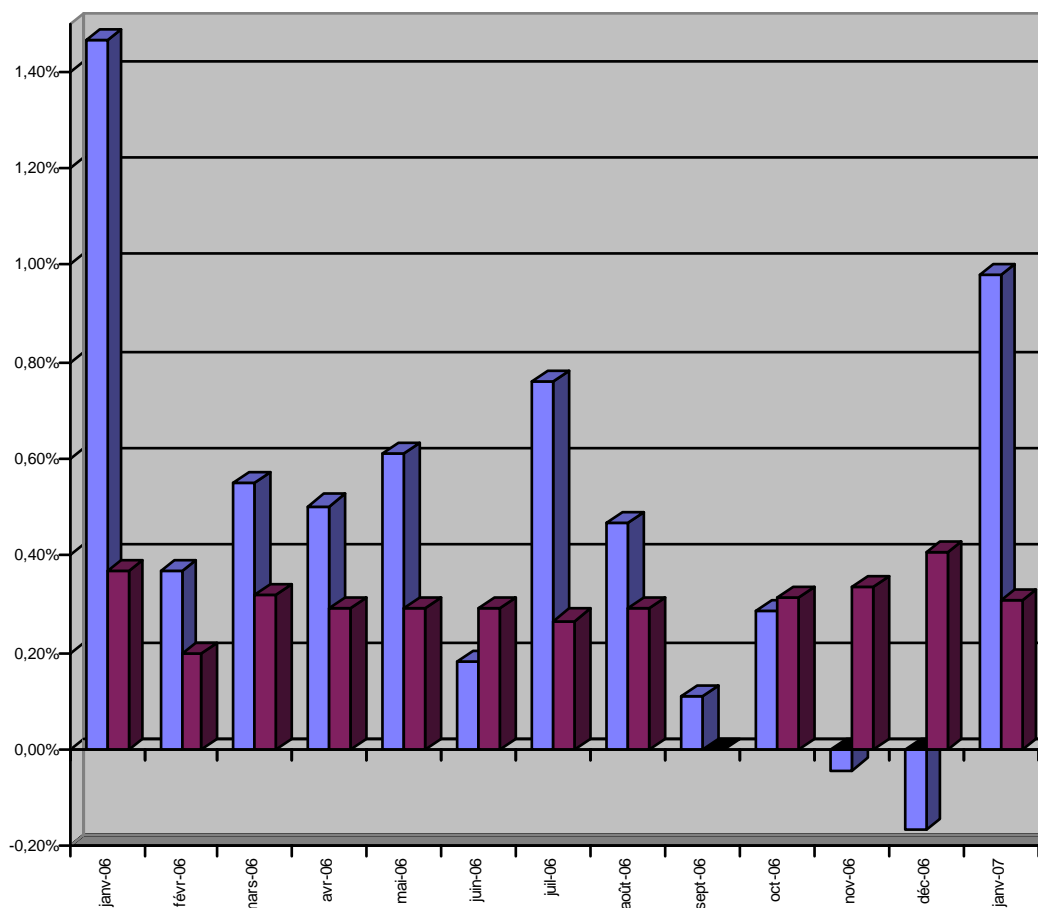
Évolution annuelle:

janvier 2007 419,3 (valeur décembre 2006)
janvier 2006 405,6 (valeur décembre 2005)

Variation

+3,38%

■ Evolution de l'index BT01 ■ Evolution de l'indice Salaire (NAT)



INDEX TRAVAUX PUBLICS

Valeurs des index travaux publics nationaux pour le mois de janvier 2007

(base 100 : Janvier 1974)

DEFINITION	CODE	VALEUR
Index général tous travaux	TP01	567,2
Ouvrages d'art en site terrestre, fluvial ou maritime et fondations spéciales	TP02	570,4
Terrassements généraux	TP03	584,9
Sondages et forages	TP04	533,0
Travaux en souterrains traditionnels (1)	TP05a	113,2
Travaux en souterrains en tunnelier (1)	TP05b	113,2
Draguages fluviaux	TP06	511,6
Routes et aérodromes avec fournitures	TP08	600,0
Routes et aérodromes sans fournitures	TP08bis	589,3
Travaux d'enrobés	TP09	667,7
Travaux d'enrobés (fabrication et mise en oeuvre sans fournitures)	TP09bis	566,4
Travaux d'entretien des voiries et aérodrome	TP09ter	154,9
Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures tuyaux (2)	TP10a	112,4
Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau sans fournitures tuyaux	TP10bis	611,8
Canalisations grande distance et irrigation avec fourniture de tuyaux (3)	TP11	120,7
Réseaux d'électrification	TP12	512,3
Charpentes et ouvrages d'art métalliques	TP13	463,6
Travaux immergés par scaphandriers	TP14	114,9

(1) L'index TP05 a été décomposé en 2 index (TP05a « les travaux traditionnels » – TP05b « les travaux au tunnelier »)

(2) L'index TP10a remplace les index TP 10-1, TP 10-3, TP 10-4, TP 10-5

(3) L'index TP11 remplace les index TP11-1, TP11-2, TP11-4 et TP11-5

Suppression des index TP05, TP07, TP 10-1, TP 10-3, TP 10-4, TP 10-5, TP11-1, TP11-2, TP11-4 et TP11-5

INDEX TP

EVOLUTION DE L'INDEX TP01 :

Évolution mensuelle:

Évolution annuelle:

janvier 2007 567,2
décembre 2006 562,1

janvier 2007 567,2
janvier 2006 544,6

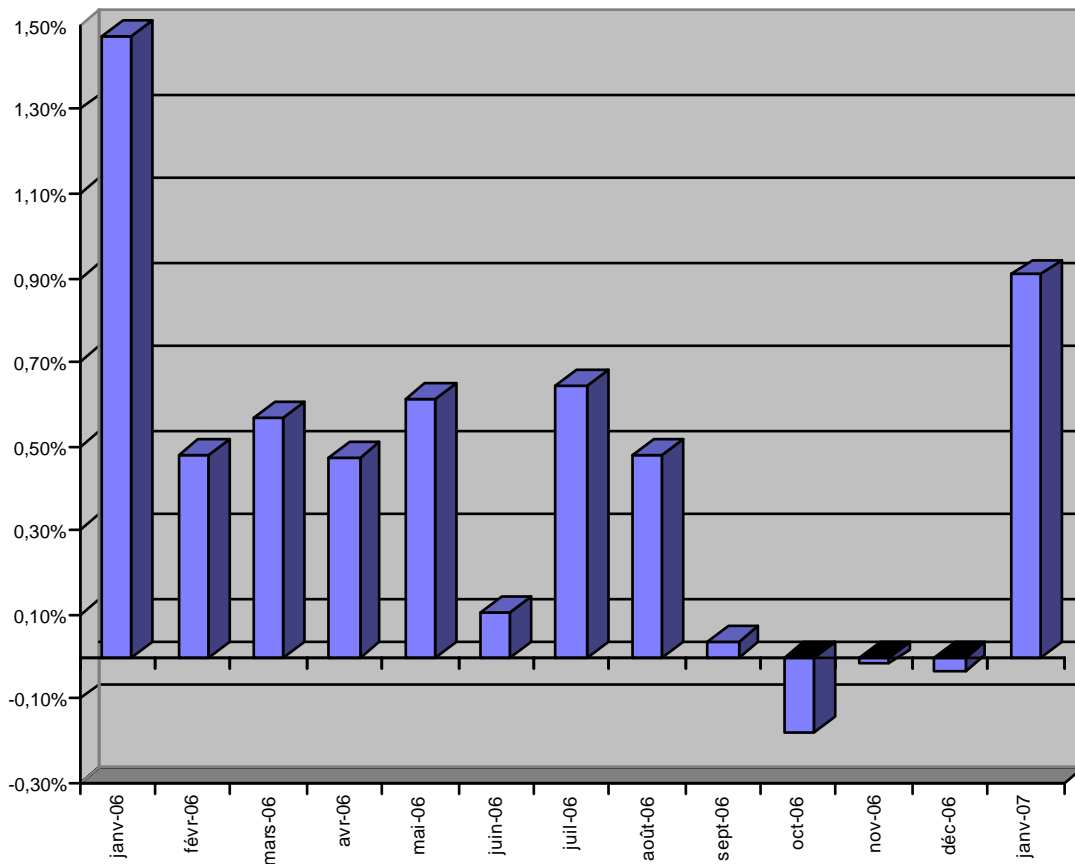
Variation

+0,91%

Variation

+4,15%

■ Evolution de l'index TP01



FRAIS DIVERS

DATES	VALEUR
janvier 2006	103,0
février 2006	103,4
mars 2006	103,4
avril 2006	104,2
mai 2006	103,9
juin 2006	104,3
juillet 2006	105,6
août 2006	105,1
septembre 2006	104,8
octobre 2006	105,0
novembre 2006	105,3
décembre 2006	105,4
janvier 2007	105,5

"TR" - INDICE TRANSPORTS ROUTIERS

Cf. circulaire du Ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Industrie
du 5 Octobre 1987, J.O. du 24 Octobre 1987
et décret n°88-638 du 6 Mai 1988 abrogeant la tarification
routière obligatoire (TRO), à compter du 1er Janvier 1988
(Base 100 en Janvier 1988)

DATE	VALEUR
janvier 2006	162,2
février 2006	162,2
mars 2006	162,9
avril 2006	164,0
mai 2006	164,8
juin 2006	164,4
juillet 2006	166,2
août 2006	166,3
septembre 2006	165,7
octobre 2006	164,5
novembre 2006	165,0
décembre 2006	165,5
janvier 2007	165,8

**TRAVAUX D'ESPACES VERTS, D'AIRES
DE SPORTS ET DE LOISIRS**

(Cf. circulaire n° 81-46 du 11 Mai 1981)

F.G. (fournitures de graines)

DATES	VALEUR
janvier 2006	105,5
février 2006	105,5
mars 2006	105,5
avril 2006	105,6
mai 2006	105,6
juin 2006	105,6
juillet 2006	99,2
août 2006	99,2
septembre 2006	99,2
octobre 2006	102,2
novembre 2006	102,2
décembre 2006	102,2
janvier 2007	107,8

TRAVAUX D'ESPACES VERTS, D'AIRES DE SPORTS ET DE LOISIRS

(Cf. circulaire n° 81-46 du 11 Mai 1981)

F.P. (fournitures de plantes)

DATES	VALEUR
De Septembre 1989 à août 1990	184,2
De Septembre 1990 à août 1991	197,0
De Septembre 1991 à août 1992	202,9
De Septembre 1992 à août 1993	212,6
De Septembre 1993 à août 1994	217,0
De Septembre 1994 à août 1995	214,5
De Septembre 1995 à août 1996	213,6
De Septembre 1996 à août 1997	215,0
De Septembre 1997 à août 1998	220,3
De Septembre 1998 à août 1999	245,1
De Septembre 1999 à août 2000	266,0
De Septembre 2000 à août 2001	275,1
De Septembre 2001 à août 2002	291,3
De Septembre 2002 à août 2003	304,9
De Septembre 2003 à août 2004	328,6
De Septembre 2004 à août 2005	355,1
De Septembre 2005 à août 2006	381,9
De Septembre 2006 à août 2007	340,6

INDEX INGENIERIE

Par communiqué publié au BOCCRF du 15 juin 2004 ,
il a été annoncé la fin du calcul et de la publication des cinq indices «produits et services divers» (PSD). Des combinaisons adéquates d'indices INSEE remplacent chaque PSD.

L'index Ingénierie est calculé suivant les indices et pondérations suivantes :

L'indice **SYNTEC** pour une part de **70%**

Le Psd D (30% de l'index Ingénierie) est remplacé par :

L'indice **ICC** pour une part de **3%**,

L'indice **TCH** pour une part de **14,1%**

L'indice **EBIQ** pour une part de **12,9%**

DATES	VALEUR
janvier 2006	721,3
février 2006	722,0
mars 2006	724,3
avril 2006	728,5
mai 2006	733,1
juin 2006	735,6
juillet 2006	738,1
août 2006	739,4
septembre 2006	737,7
octobre 2006	738,5
novembre 2006	740,1
décembre 2006	742,7
janvier 2007	743,8

INDEX PRODUITS DE MARQUAGE ROUTIER

Application de la circulaire n° 99-09 du 4 février 1999
relative au remplacement de l'indice PM (Produits de Marquage)
par l'index PMR (Produits de Marquage Routier)

(Base 100 en Novembre 1998)

P.M.R. (Produits de Marquage Routier)

DATES	VALEUR
septembre 2005	140,1
octobre 2005	140,1
novembre 2005	140,7
décembre 2005	140,7
janvier 2006	140,7
février 2006	143,6
mars 2006	143,6
avril 2006	143,6
mai 2006	145,1
juin 2006	145,1
juillet 2006	145,1
août 2006	145,9
septembre 2006	145,9
octobre 2006	145,9
novembre 2006	145,1
décembre 2006	145,1
janvier 2007	145,1

INDEX BTP**BT01
740,5****janvier 2007****TP01
567,2**

CODE	VALEUR	CODE	VALEUR	CODE	VALEUR
BT01	740,5	TP01	567,2	ING	743,8
BT02	718,0	TP02	570,4	TR	165,8
BT03	733,4	TP03	584,9	FP	340,6
BT06	689,4	TP04	533,0	FG	107,8
BT07	596,0			PMR	145,1
BT08	720,5	TP05a	113,2	FD	105,5
BT09	671,8	TP05b	113,2		
BT10	909,7	TP06	511,6		
BT11	771,8				
BT12	650,1	TP08	600,0		
BT14	729,3	TP08bis	589,3		
BT16a	105,7	TP09	667,7		
BT17a	102,6	TP09bis	566,4		
BT18a	102,4	TP09ter	154,9		
BT19a	103,4				
BT20a	102,4	TP10a	112,4		
BT26	577,9	TP10bis	611,8		
BT27	654,0				
BT28	681,0	TP11	120,7		
		TP12	512,3		
BT30	798,6	TP13	463,6		
BT32	633,3	TP14	114,9		
BT33	695,1				
BT34	751,4				
BT35	634,2				
BT38	966,6				
BT40	832,4				
BT41	613,2				
BT42	643,0				
BT43	634,2				
BT45	836,0				
BT46	778,9				
BT47	942,8				
BT48	827,0				
BT49	147,8				
BT50	156,2				
BT51	139,4				
BT52	133,9				
BT53	135,0				